

PERMIS DE VEGETALISER

N°.....

FORMULAIRE DE DEMANDE



SOUDAN



Le formulaire doit être envoyé à l'adresse suivante (de préférence par mail) :

Mairie de SOUDAN

3 Place Jeanne d'Arc

44110 SOUDAN

mairie.soudan@wanadoo.fr

DEMANDEUR

Nom Prénom

Adresse

.....

Mail Téléphone

PROJET

Description du type de végétalisation à proximité de l'habitation :

- Pied d'arbre fleuri Façade maison Espace public
 Autre :

Rue(s) et /ou village(s) concerné(e)s :

.....
.....
.....

Adresse : 3 Place Jeanne d'Arc – 44110 SOUDAN

Téléphone : 02.40.28.62.16 - **e-mail :** mairie.soudan@wanadoo.fr - **site internet :** www.communedesoudan44110.fr

DESCRIPTION COMPLETE DU PROJET

Informations qui doivent apparaître :

- *Type de fleurs / plantes*
 - *Matériaux, système de fixation (si nécessaire)*
 - *Dimensions du projet à végétaliser (plans et/ou photos à l'appui)*
 - *Description de vos besoins éventuels (quantité de terreau, copeaux...)*
-
-
-
-
-
-
-

OFFRE DE LA COMMUNE

- La commune de Soudan analysera la demande de végétalisation. Ensuite, la commission délivrera ou non une autorisation de végétaliser.
- L'obtention de l'autorisation est gratuite. Il reste à votre charge l'entretien de l'espace à végétaliser.
- Une signalétique spécifique peut être remise (sur demande), afin que celui-ci puisse indiquer que l'espace est géré par un riverain de la commune. Cette signalétique permet également d'éviter que les services communaux ne retirent par erreur votre installation.

CONDITIONS

- Le demandeur s'engage à respecter la charte de végétalisation de l'espace public, qui fait partie intégrante de ce formulaire de demande.
- Le demandeur autorise l'utilisation de prises de vues de son et/ou ses projets de végétalisation(s) afin de communiquer sur le site de la commune et sur la page Facebook de celle-ci.
- En cas de non-respect de la charte et des conditions d'octroi, la commune de Soudan aura la faculté de se substituer au demandeur. Dans ce cas, le demandeur ne pourra prétendre à un quelconque dédommagement.
- Si vous souhaitez ultérieurement mettre fin à votre autorisation, il vous suffira d'envoyer un mail à mairie.soudan@wanadoo.fr, en expliquant l'objet de votre demande. Dans ce cas, le site végétalisé devra être remis en état, en concertation avec la commune.

Fait à Soudan, le

Signature du demandeur

(Précédée de la mention, « *lu et approuvé* »)

Permis autorisé à SOUDAN, le

Pour la commission,
(*Nom, prénom, fonction*)



Adresse : 3 Place Jeanne d'Arc – 44110 SOUDAN

02.40.28.62.16 - e-mail : mairie.soudan@wanadoo.fr - site internet : www.communedesoudan44110.fr